

„ la basse Allemagne; voulant à ce sujet,
„ continuer la Garde en séquestre de Ste-
„ tin, jusques à ce que les Puissances en-
„ gagées dans la guerre du Nord, soient
„ convenuës entr'elles d'un acomode-
„ ment par un Traité solemnel.

De son côté Mr. le Landgrave a fait
declarer aux Etats de l'Empire par son Mi-
nistré à Ratisbonne, qu'il n'avoit formé
„ aucun engagement avec le Roi de Sue-
„ de, qui pût causer le moindre ombrage
„ à aucun Membre de l'Empire, pas mé-
„ me aux Puissances qui sont en guerre
„ avec Sa M. Que S. A. S. employoit tous
„ ses soins pour empêcher que la guerre
„ ne se rallumât dans l'Empire, & étein-
„ dre s'il est possible, celle qui ravage les
„ Etats des Princes voisins & allicz du mê-
„ me Empire: qu'il auroit été à souhaiter
„ qu'on eût pris de pareilles mesures il y a
„ déjà plusieurs années; puisque par là on
„ auroit prévenu une infinité de desola-
„ tions, & qu'on auroit alors trouvé moins
„ d'obstacles à pacifier les différends des
„ Puissances devenuës ennemies, qu'il ne
„ s'en presente aujourd'hui. Que S. A. S.
„ croit qu'avec la benediction du Ciel, on
„ pourra parvenir à rétablir la paix dans
„ tous les Etats du Nord, si chaque inte-
„ ressé veut y apporter les facilitez, & l'é-
„ quité qu'elle a aperçu aux intentions du
„ Roi de Suede, dont l'armement ne tend
„ point à faire des invasions sur ses enne-
„ mis, mais uniquement à se défendre, &
„ à conserver les Etats qui lui appartièn-
„ nent legitimement.

IV. Six jours après que Mr. le Land-
grave